



Que propose teleperformance a ses salariés français pour leur avenir a partir de 2025 ?

1. UN PLAN DE DEPART VOLONTAIRE (PDV)

Le PDV de 598 va conduire à une **réduction significative des effectifs** qui affectera de fait **la charge de travail des salariés restants**.

Il a été demandé au CSE **de valider l'accès anticipé** à un cabinet de conseil en reclassement avant même la conclusion d'un accord PDV déterminant les mesures d'accompagnement telles que les indemnités de formation ou encore le congé de reclassement et sa durée. Donc, sauf à recourir au compte personnel de formation (CPF), **ni les salariés, ni le cabinet de conseil ne disposent des informations nécessaires pour envisager ou élaborer des projets de reclassement cohérents et adaptés.**

Pour votre information lors de négociations de l'accord de méthode portant sur le PDV, la CGT avait indiqué que l'espace information conseil devait avoir uniquement les missions d'écoute, d'information, d'analyse et d'accompagnement dans le cadre d'un avant-projet mais pas les missions d'un cabinet de reclassement comme la formalisation des candidatures au départ volontaire !!

Encore une fois la Direction veut pousser le CSE à aller très très vite. Elle met la charrue avant les bœufs, non pas dans un souci de mieux préparer les départs dans les meilleures conditions des salariés mais uniquement dans l'optique de connaître le positionnement des salariés concernés par les postes supprimés afin de faire ses calculs et réajuster les mesures qu'elle proposera pour inciter le plus de salariés à partir !!!

TELEPERFORMANCE n'en a rien à faire de l'avenir de ses futurs ex-salariés. Nous savons tous que nous sommes des ID et que la Direction n'a qu'un seul objectif et fera tout pour y arriver : baisser le coût de sa masse salariale de plus de 3 millions d'euros en poussant vers la porte de sortie 598 PERSONNES !

2. UNE BAISSÉ DE LA REMUNERATION

Une dénonciation de l'ensemble des **accords collectifs relatifs à la rémunération et à la classification, en passant par la politique de télétravail et les maintiens de salaire en cas d'absence**. Il est prévu un alignement de classification ainsi que de la rémunération sur la convention collective des prestataires de services, **la suppression du 13ème mois, des titres restaurants et de l'indemnité télétravail. De plus, une révision de la rémunération variable est également prévue.**

Malika GHRIB – Déléguée Syndicale Centrale – Tel : 06.47.09.81.24 – malika.moussous@neuf.fr

Samira ALAOUI – Déléguée Syndicale Centrale Adjointe – Tel : 06.69.77.11.52 – samira.marot@gmail.com



@CGT_TPF (www.twitter.com/CGT_TPF)



CGT Teleperformance France | Facebook

3. UNE REORGANISATION ET ENCORE PLUS DE FLEXIBILITE DU TRAVAIL

Une future annualisation du temps de travail qui vise à flexibiliser les horaires des salariés de la production en les privant de leur rémunération ainsi que de la majoration compensatoire qui les accompagnent.

Un impact majeur également en matière de temps de travail et de repos et sur la conciliation vie professionnelle/vie privée, tout comme les modifications des conditions de télétravail qui vont aggraver d'autant la situation. Sans omettre l'impact écologique des déplacements qui seront générés par cette décision, surtout lorsqu'elle est cumulée à un transfert contraint du contrat de travail de salariés vers un autre site de production : par exemple si les salariés des « sites satellites » sont rattachés à l'avenir au « site Pilote ».

Best Place To Work ? Bien sûr puisque TP vous présente ainsi ses meilleurs vœux pour 2025. Des conditions de travail qui deviendront encore plus ardues pour des salaires déjà très bas, qui seront encore plus réduits. Des employés contraints d'être disponibles à tout moment pour produire au pied levé, y compris en cas de maladie, sous peine de ne plus avoir la capacité de subvenir à leurs besoins, avec toutes les conséquences sanitaires dans un environnement organisé en open-spaces.

UNE CATASTROPHE SOCIALE A DESTINATION DE SES SALARIES ! C'EST TOUT CE QUE PROMET TELEPERFORMANCE...

La direction se veut rassurante en nous envoyant des communications pour nous dire qu'elle nous veut que du bien et que tout va bien se passer.

Nous savons tous en regardant notre fiche de paie et nos maigres acquis sociaux que Téléperformance ne fera rien de plus pour nous permettre de mieux vivre.

Venez voir vos élus et mandatés CGT pour vous tenir au courant et avoir l'autre version de l'histoire...

Ensemble débattons et décidons de l'action collective sous toutes ses formes !

N'hésitez pas à appeler les élus et mandatés CGT : les coordonnées sont affichées sur les centres et sur TP Inside.

Malika GHRIB – Déléguée Syndicale Centrale – Tel : 06.47.09.81.24 – malika.moussous@neuf.fr

Samira ALAOUI – Déléguée Syndicale Centrale Adjointe – Tel : 06.69.77.11.52 – samira.marot@gmail.com

la



@CGT_TPF (www.twitter.com/CGT_TPF)



CGT Teleperformance France | Facebook